

Et si on décidait d'avancer ?

Un plan d'actions pour les orientations sociales 2010 dans la même veine que les années précédentes ■ Un budget pour 2010 en fonction de celui qui a été réalisé en 2009 (à 97 %, ce qui signifie une baisse...) ■ Quelques avancées portées par SUD PTT, notamment sur le QF... ■ La nouvelle Poste, version S.A. a encore beaucoup à faire côté prestations sociales, et doit revoir le "pilotage partagé" qui décide des orientations sociales...

Un plan d'actions plein de belles phrases, un budget en trompe l'œil...

Le plan d'actions 2010, dernier de la politique triennale, n'est qu'une pâle copie des années précédentes et le budget 2010 sera à la hauteur du budget réalisé en 2009. Mais pour afficher en fin d'année le résultat d'un budget réalisé à 97 %, et s'auto satisfaire, la direction du COGAS (le " CEAS ") a distribué de l'argent aux secteurs ou associations amis, sans que les personnels aient vu de réelles nouveautés ou évolutions.

SUD défend une politique sur le long terme, seule à même d'apporter des réponses aux nombreuses attentes des personnels.

C'est ainsi que, suite à de nombreuses propositions de SUD soutenues par d'autres organisations syndicales, des petits plus verront le jour en 2010.

Déplafonnement du Quotient Familial

Après avoir proposé et porté cette réforme dès la fin 2008, SUD se félicite de voir la mise en place d'une nouvelle tranche de quotient familial qui permettra aux personnes concernées de toucher 25 % de plus sur certaines prestations liées à l'enfance (séjours en centres de vacances, séjours linguistiques, séjours en centres familiaux ou en gîte, séjours éducatifs, séjours ALSH) et sur le CESU.

SUD est intervenu en COGAS pour que cette réforme

soit effective dès le 1^{er} janvier. Malheureusement les applications informatiques ne seront pas à jour avant mai. Les prestations saisies, payées et les commandes de CESU passées avant cette date feront l'objet de rappels manuels par les UGRH.

Cette première réforme des Quotient Familiaux doit nous permettre d'aborder ensuite d'autres questions comme les conséquences de la monoparentalité sur ce qui reste à la charge financière des postières et des postiers. Son succès prévisible doit faire comprendre à la nouvelle Société Anonyme que le gel de nos salaires ne permet plus aux personnels de faire garder leurs enfants, de se restaurer, de partir en vacances, de profiter des moments de loisirs.

De même pour les agents célibataires, SUD a demandé et obtenu que les offres de TOULOUSIRS prennent en compte le même niveau de revenus que celui demandé pour l'ouverture d'un plan d'épargne chèques vacances pour un célibataire (22 793 euros au lieu de 22 000 pour le Revenu Fiscal de Référence).

L'opération Azureva " coup de cœur " qui rencontrait peu de succès, en raison des quotients familiaux retenus, a été remodelée pour prendre le quotient standard à 15 700 euros. A voir l'engouement actuel, le personnel nous donne une fois de plus raison : les 600 places retenues pour l'été sont parties très rapidement, ce qui a obligé la Poste à rallonger de 400 places supplémentaires !

SUD demande à La Poste et à AZUREVA de mettre en place un numéro non surtaxé pour les postières et les postiers (actuellement 0,15 euros la minute) car entre le temps d'attente et le temps d'appel, le contact peut se révéler fort couteux... un comble pour une offre destinée aux agents à faibles revenus !

Guichet unique loisirs

En ce qui concerne ce guichet unique loisirs, il semble que l'association nationale Touloisirs commence à proposer des offres intéressantes. Mais la mise en place des guichets locaux (pour l'offre de proximité) reste floue. SUD PTT demande à La Poste de vrais éclaircissements sur les guichets locaux, et nous resterons vigilants : les acteurs de terrain, les représentant-e-s des personnels doivent se voir associés car les budgets alloués pour ces offres de proximité doivent permettre de répondre aux attentes des personnels sur l'offre locale.

Les associations ne doivent plus voter au COGAS !

En effet, les associations sont devenues des prestataires de services et sont du coup juges et partie sur le social des postier-es. De plus, les valeurs que certaines portent dorénavant s'éloignent de la solidarité à l'origine de leur création, au profit d'un développement commercial entamé largement au-delà de La Poste. C'est notamment le cas de la Mutuelle Générale qui préfère s'orienter vers la mise en place d'une mutuelle interprofessionnelle, s'alliant avec des grands groupes comme Mornay ou D&O et freine autant que possible sur la mise en place d'un contrat de groupe pour les fonctionnaires... Ainsi, la MG ne souhaite pas être le prestataire retenu alors que les fonctionnaires de La Poste ont longtemps été " son fond de commerce " !

La fédération SUD PTT a rappelé lors de ce COGAS que le pilotage partagé actuel ne correspondait pas aux votes des personnels. La Poste n'est pas au dessus des lois et doit respecter la représentativité syndicale telle que l'a choisie le personnel. C'est donc aux organisations syndicales majoritaires de piloter les activités sociales et culturelles. SUD PTT a donc demandé que les secteurs associatifs, non élus, ne soient plus décisionnels au COGAS. Sur notre intervention, le Président du COGAS, Georges Lefebvre s'est prononcé pour une évolution des instances à l'horizon 2012. On peut toujours y croire !!!

Les votes :

■ **Plan d'action 2010 et budget 2010 : 13 votes POUR** (8 La Poste, CFDT, FO-COM, 3 Secteurs associatifs), **5 votes CONTRE** (3 CGT, 2 SUD), **1 Abstention** (CFTC) et **1 non pris en compte** (secteur restauration et activités économiques)

Quelques revendications urgentes

SUD PTT continue à revendiquer un chèque culture à 50 euros, une offre sport à 100 euros avec ouverture à l'ensemble des retraité-e-s et leurs familles, la mise en place d'une offre pour la pratique d'une activité culturelle (après 3 ans d'expérimentation de l'offre musique en Midi Pyrénées, il est temps de passer à l'étape suivante), l'accès aux chèques vacances pour les retraité-e-s salarié-e-s, une vraie politique sociale en faveur des DOM, des actions budgétisées pour les précaires et l'arrêt immédiat de la grande braderie du patrimoine social.

Pour répondre aux nombreuses attentes du personnel, il faut développer des prestations sociales adaptées, novatrices, et qui restent sous le signe de la solidarité et de l'équité.

Leur qualité et leur variété nécessitent un budget conséquent, qui prenne en compte la situation financière des agents. Or, cette situation s'est beaucoup dégradée.

Au vu des bénéfices réalisés, La Poste a les moyens d'augmenter le budget social sur toutes les lignes budgétaires.

Pour plus d'infos :

► LE GUIDE SUD des prestations d'actions sociales est disponible sur le site: www.sudptt.org

► Portail malin : www.portail-malin.com
nom d'utilisateur : offre
mot de passe : sociale

► Numéro vert de l'offre sociale :

0800 000 505

(L'appel est **gratuit depuis un poste fixe**, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.)